

17/4
72

LA TAUPE ROUGE

"Nous reconnaissons notre
vieille amie, notre vieille
Taupe qui sait si bien tra-
vailler sous terre pour
apparaître brusquement:
LA REVOLUTION "
K. MARX

Bulletin des
Cellules de Brest
de la LIGUE COMMUNISTE



la grève du JOINT FRANCAIS et les autres

La grève des travailleurs Briochins dure depuis plus de cinq semaines.
Grève dure, unanime, solide, combative, revendications unitaires (augmentations de
salaires et primes égales pour tous), soutien effectif de la population urbaine
et rurale, débrayages de soutien des autres entreprises etc...etc...
Et pourtant, le patronat ne cède pas.

Il ne cède pas parce que l'usine de St-Brieuc n'est qu'un petit élément
d'un gros trust (le CGE), que les autres usines de cette énorme machine ne bougent
pas, ce qui permet aux patrons d'être intransigeants.

La grève du "Joint Français" n'est pas la seule.
Nous assistons aujourd'hui à une floraison de luttes du même genre, avec occupa-
tions d'usines, séquestrations de directeurs, affrontement avec les flics et les
jaunes.
Mais, si toutes ces luttes ont ce caractère commun de combativité, démontrant l'
ampleur de leur mécontentement et la volonté d'action de la classe ouvrière,
il faut aussi constater qu'elles ne touchent pas les secteurs fondamentaux de
l'industrie, les grosses concentrations ouvrières considérées comme les bastions
de la lutte contre le capitalisme et son pouvoir.

Ca n'est pas un hasard.
Tous ces gros secteurs, EGF, SNCF, Renault, RATP etc... sont eux aussi partis en lutte
mais, toutes, sans exception, ont été cassées volontairement par les directions
syndicales dirigées par le P.C.F.
Pourquoi?

Parce que toute action qui touche l'un ou l'autre de ces secteurs risque de
provoquer un élargissement de l'action pouvant déboucher sur un mouvement de
masse dont Georges Marchais disait il n'y a pas si longtemps à Strasbourg: "Mai
68, plus jamais ça!"

"Ça", c'est le mouvement de masse de la classe ouvrière qui viendrait déranger les
plans, laborieusement établis, du passage au socialisme par la voie électorale.